

Ville de Carleton-sur-Mer



La Ville présente de nombreuses animations gratuites dans les parcs publics cet été!

Volume 39, numéro 8, août 2019



LA VILLE VOUS INFORME

Camping interdit dans les lieux publics

À Carleton-sur-Mer, le camping est interdit dans les lieux publics. La protection de l'environnement et la quiétude des résidents sont les principales



raisons qui ont motivé la mise à jour du règlement en 2018.

Lors d'opérations conjointes avec la Sûreté du Québec depuis le début de l'été, la Ville a délivré plusieurs constats d'infraction à des personnes qui campaient illégalement sur son territoire. La majorité des contrevenants se trouvaient sur le banc de Saint-Omer. Or, le banc de Saint-Omer est un milieu fragile que la Ville souhaite préserver. C'est un habitat naturel d'une grande valeur pour la faune et la flore, entre autres.

Le règlement 2018-310 interdit de faire du camping sur les chemins publics, les places publiques et les plages. Quiconque contrevient au règlement s'expose à une amende et à des frais totalisant 150 \$.

Options pour camper à Carleton-sur-Mer

Camping municipal	319, avenue du Phare	419 364-3992 camping@carletonsurmer.com
Camping de l'Hostellerie Baie Bleue	482, boul. Perron	418 364-3355 reservation@baiebleue.com
Camping aux Flots Bleus	279, route 132 Ouest	418 364-3659 info@campingauxflotsbleux.com
Camping Bois de mer	1109, boul. Perron	450-806-7879

Journal municipal

Abonnez-vous à la version numérique à partir du site web : carletonsurmer.com



lehublot@carletonsurmer.com 629, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer QC GOC 1J0

Prochaine date de tombée : 6 sept. à 8 h



Prochaine séance du conseil municipal

Salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville Séance ordinaire : 9 septembre à 20 h

Bienvenue à toute la communauté!

Connaissez-vous la notion du SANS trace?

Il s'agit principalement de laisser l'environnement le plus possible tel qu'il était avant notre présence.

7 principes du sans trace

- 1. Se préparer et prévoir (ex. : connaître les règlements et particularités du lieu, remballer les restes de nourriture, réduire les déchets);
- 2. Utiliser les surfaces durables (ex. : utiliser les sentiers de randonnée et sites de camping existants);
- 3. Gérer adéquatement les déchets (ex. : Remporter ce qu'on a apporté, incluant les papiers de toilette et mouchoirs);
- 4. Laisser intact ce que l'on trouve (laisser les pierres, bois, plantes et objets naturels tels que trouvés);
- 5. Réduire l'impact des feux (ex. : utiliser les emplacements qui ont déjà servi, utiliser un réchaud de petite taille);
- 6. Respecter la vie sauvage (ex. : être maître de ses animaux domestiques ou les laisser à la maison);
- 7. Respecter les autres usagers (ex. : baisser le ton, demeurer courtois).



La propreté et la préservation de nos espaces publics, c'est l'affaire de tous!

Station balnéaire et sentiers de rando exceptionnels

Carleton-sur-Mer devient une destination internationale de plus en plus courue. Le succès de l'offre touristique locale repose sur une formule avantageuse : un heureux mélange de paysages typiques de la région, des activités d'hébergement ainsi qu'un accueil authentique. En plus des la page d'accueil du site web, à carletonsurmer.com. retombées économiques appréciées des commerçants, cette effervescence permet d'offrir de nombreux services municipaux et des infrastructures variées accessibles aux citoyens.

Pression accrue sur l'environnement

L'activité des visiteurs, comme celle des résidents, exerce toutefois une pression croissante sur l'environnement. Certains sites attirent la circulation grâce à leur panorama, à la richesse de leur biodiversité ou à un accès facile à la plage. Notamment, les bancs Grande-Envolée, des Horizons et Germain-Deslauriers et la place du Vieux-Quai. Comme tous les lieux publics, ces sites doivent permettre à tous de profiter des attraits sur place. Ce privilège individuel atteint ses limites lorsqu'il entre en conflit avec les droits collectifs et la préservation de la nature. Par exemple, l'affluence de campeurs et des stationnements illégaux nuit à la salubrité et à la tranquillité des lieux. D'autant plus lorsque aucune installation sanitaire n'est disponible sur place, comme c'est le cas au banc de Saint-Omer. Des passants ont alors l'impression de perdre leur espace public.

Ces usagers détériorent souvent la végétation essentielle mais fragile. En effet, la végétation freine l'érosion, qui constitue la principale menace de ces lieux tant appréciés.

Préservons nos lieux publics ensemble!

Devant l'excès de campeurs et de stationnements illégaux, la Ville agit avec discernement. Le mois dernier, des employés municipaux ont transmis plus de cent avertissements aux contrevenants, donnant parfois des constats d'infractions. La Ville souhaite responsabiliser les gens à la fragilité de la nature et à l'importance de maintenir les lieux propres et accessibles à tous. Cette démarche suit notre volonté de demeurer une ville accueillante et active.

En parallèle, en tant que résidents de Carleton-sur-Mer, nous devons nous aussi préserver l'environnement et maintenir la propreté des lieux publics. Bien qu'il y ait encore beaucoup de travail à faire, de plus en plus de gens prennent soin de stationner dans les zones de stationnement, en évitant d'aller sur l'herbe et dans l'élyme des sables, ou blé de mer. Continuons de ramasser nos déchets. Ces petits gestes ont un impact majeur sur la préservation de nos sites exceptionnels.

Merci de contribuer à préserver nos formidables lieux publics!

Mathieu Lapointe, maire





Le Hublot, fidèle mensuel ancré la communauté

Lors des consultations publiques qui ont mené à la planification stratégique 2019-2024, la communauté a démontré un fort touristique intérêt pour le journal municipal. C'est un outil efficace pour communiquer l'information à la population locale. Le Hublot est distribué une fois par mois par la poste. Le contenu du journal est aussi publié sur le site web de la Ville et annoncé dans une de plein air diversifiées, une offre culturelle remarquable, un infolettre gratuitement. Il suffit d'avoir une adresse courriel pour choix de restaurants cosmopolites, une diversité de types s'abonner à cette infolettre. Le lien pour s'abonner se trouve sur

40 ans d'actualité communautaire et municipale

La lecture du journal est ancrée dans nos mœurs depuis bientôt 40 ans! A Carleton, le maire André Landry avait demandé à Janot Leblanc de former un comité pour écrire un journal communautaire. Le premier numéro est paru en janvier 1980. Il s'est appelé Du coin de l'œil dès le 2e numéro. Des bénévoles écrivaient différents textes littéraires, de l'information communautaire et des anecdotes locales. Les gens pouvaient y de Saint-Omer, Laroque, et de Carleton ainsi que les parcs La voir le budget municipal. Une page était réservée aux élèves du primaire.

> À Saint-Omer, le premier journal est issu d'une initiative de Margo Laviolette. Son comité de bénévoles produisait *Le reflet* aux 3 ou 4 mois. Le premier numéro est paru en mai 1992. On y trouvait de l'information sur les organismes communautaires, le budget municipal ainsi que de la littérature. L'école primaire était mise à contribution pour publier différents écrits.

> Le premier numéro du journal *Le Hublot* est paru quant à lui en janvier 2014. C'est maintenant le personnel de la Ville qui produit le journal municipal.

Politique éditoriale

Au fil du temps, l'information publiée dans le journal local est devenue plus factuelle et le ton, plus journalistique. La ligne éditoriale permet d'informer les lecteurs sur l'actualité locale, telle

- ce qui est à surveiller à Carleton-sur-Mer jusqu'à la prochaine parution du journal;
- les dossiers de l'administration municipale;
- la tribune du maire;
- les avis publics;
- les projets en cours dans le contexte des politiques Ville étudiantes, famille et aînés; culture et patrimoine ou sur le plan sportif;
- les nouvelles qui sortent de l'ordinaire concernant des organisations ou entreprises locales;
- les activités du mois courant des organismes sportifs, communautaires, culturels et socioéconomiques;
- des chroniques sur l'histoire et l'environnement.

Dates de tombée et de parution

Le journal est distribué le vendredi qui suit la séance ordinaire du conseil municipal. Pour connaître les dates de ces séances consultez carletonsurmer.com/gouvernance municipale/Liens utiles pour suivre la politique municipale. Les organismes peuvent envoyer leurs textes et photos au plus tard le vendredi qui précède la séance du conseil, à l'adresse lehublot@carletonsurmer.com.

Bonne lecture!



LA VILLE VOUS INFORME

OFFRE D'EMPLOI - 2^E AFFICHAGE

Direction des services administratifs et de la trésorerie

Défi professionnel stimulant

Voici l'occasion de joindre une équipe dynamique, solidaire et efficace vouée au développement de la Ville de Carleton-sur-Mer. Dans sa planification stratégique récente, la Ville s'est donné comme vision d'être « une communauté authentique et active vivant à l'année une diversité d'expériences entre mer et montagne ». Le poste offert est au cœur de cette vision. Le titulaire effectuera la gestion administrative et financière de la Ville. Cette personne participera aussi à la réalisation de projets issus des différentes directions de l'organisation.

Principales responsabilités

- Assumer la responsabilité de l'administration financière de la Ville (budget de 8,5 M\$);
- Gérer et superviser l'équipe de gestion administrative de la Ville (4 personnes);
- Assister le conseil et les comités municipaux dans la préparation des prévisions budgétaires et du plan triennal d'immobilisation;
- Veiller au suivi budgétaire rigoureux auprès des directeurs et coordonnateurs de services;
- Assumer toutes les responsabilités confiées par la direction générale dans le cadre du rôle d'officier de la Ville;
- Superviser les procédures de vente à défaut de paiement de taxes;
- Participer activement aux rencontres du comité de gestion de la Ville;

Exigences spécifiques

Parcours académique : diplôme d'études universitaires en administration et/ou sciences comptables. Un autre type de diplôme dans le domaine, combiné à une expérience significative en gestion, pourra également être pris en considération.

Parcours professionnel : minimum de 5 ans d'expérience en gestion.

Compétences et habiletés recherchées

- Leadership
- Esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Habiletés de communication
- Sens de l'organisation/gestion des priorités
- Discrétion et confidentialité
- Autonomie et initiative
- Rigueur
- Jugement et capacité d'analyse

Conditions particulières

- Habileté à travailler avec des lois
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit
- Maîtrise des logiciels comptables et de la suite Microsoft Office
- Connaissance des normes comptables municipales (un atout)
- Poste de cadre à temps complet à raison de 35 heures/semaine, de jour
- Régime d'avantages sociaux très avantageux.

Processus d'intégration à l'emploi structuré : transition assurée par la directrice en poste, formation selon les besoins, encadrement et soutien.

Date limite pour postuler : Vendredi 30 août à 16 h

Envoyer curriculum vitae et lettre de motivation à Antoine Audet, directeur général : greffe@carletonsurmer.com.

30 août : 4º versement de taxes municipales





SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'arrivée de l'automobile dans la Baie-des-Chaleurs se fait bien avant 1929, année de l'inauguration de la route 6 et du célèbre tour de la Gaspésie. Différents livres d'histoire locale renferment quelques lignes consacrées à ces premières automobiles.

À Carleton, il faut remonter à 1909, alors que le sénateur Philippe Paradis fait venir son auto par le train. Le sénateur y a une maison d'été et il profite de son auto pour se déplacer dans la Baie-des-Chaleurs. Retournant en ville à l'automne, il entrepose son auto chez Fidèle Landry, le jardinier qui entretient sa propriété. Parmi les citoyens de Carleton, c'est Malcom Leblanc qui, en 1915, devient le premier propriétaire d'une auto.

Du côté de Saint-Omer, le livre du centenaire paru en 1999, mentionne la présence de la première voiture dans le village le 30 juillet 1904. Quant au premier propriétaire, il s'agit d'un certain M. Burns; alors que Cécile Caissy, épouse de Rodolphe Landry, est la première dame à avoir conduit une auto.

Au fil des ans, l'amélioration de l'état de la route encourage les gens à acheter une auto. Dans le comté de Bonaventure, le nombre d'autos passe de 416 en 1926 à 1019 en 1930, soit une augmentation de 145 %. Les garages, comme celui d'Émilien Allard en 1928, font désormais partie des commerces indispensables dans les villages.

Paul Lemieux, historien Écomusée Tracadièche



En 1915, Malcom Leblanc devient le premier propriétaire d'une automobile à Carleton.

LOISIRS ET SPORTS

Raid 2019

Du 12 au 15 septembre prochain aura lieu le 6° Raid international Gaspésie entre Matapédia et Carleton-sur-Mer. Une expérience inoubliable et une préparation qui demandent beaucoup de temps et d'implication de la population locale, toujours fidèle au rendez-vous!



Rencontre des bénévoles

La rencontre OBIGATOIRE des bénévoles aura lieu le lundi 9 septembre en soirée à la salle Charles-Dugas. Un chandail vous sera remis et les postes seront expliqués en détail. Veuillez vous présenter à l'heure demandée :

- 17 h : Officiels et autres bénévoles
- 18 h : Sécurité
- 19 h : Équipe Cordes et Équipe Premiers soins

S'il est impossible de vous présenter, communiquez avec la coordonnatrice au 418 364-7073 poste 237 ou par courriel au raidgaspesie@carletonsurmer.com.

Points de vue publics

Vous pourrez venir encourager les athlètes à des points de vue publics, qui seront dévoilés dans la programmation des activités de l'automne et dans les commerces du coin dès le début septembre.

Activités sportives extérieures

Information détaillée sur carletonsurmer.com/Services/Loisir-culture-et-vie-communautaire

- Entrainement-Poucette avec Marie-France Perré
- Course à pied avec Marie-France Perré
- Danse en ligne et danse de groupe avec Annette et Gordon

Navette au sommet



- Navette pour les randonneurs et les cyclistes:
- Départs du parc des Horizons à 10 h et à 13 h 30;
- Sans laissez-passer annuel : 20 \$ incluant le droit d'accès quotidien;
- Avec laissez-passer annuel: 10 \$/trajet ou 40 \$/5 trajets.

Événements au golf



17 août : tournoi Maison Maguire : projet d'agrandissement

Président d'honneur : Jean Perron exentraineur du Canadien;

- Tournoi Mulligan à 4 joueurs;
- Départ à 13 h;
- Coût incluant le souper : 60 \$ membre; 70 \$ non-membre;
- Souper seulement : 30 \$;
- Voiturette: 15 \$ par personne (sauf membre ayant payé sa voiturette pour la saison);
- Inscription au 418 364-3434.

18 août : challenge Michelob

- Départ à 9 h : formule individuelle avec *forsome* de 4 joueurs;
- Départ à 13 h : formule à 9 joueurs par trou avec élimination d'un joueur par trou;
- Coût incluant le dîner budburger : 30 \$ membre; 35 \$ non-membre;
- Voiturette non incluse pour les nonmembres et membres n'ayant pas la voiturette annuelle;
- Inscription directement au club 418 364-3434 ou par message texte à Jason Boudreau 418 391-7222.

23 août : tournoi Forestier A.P. Chevrolet

- Formule Mulligan à 4;
- Départ shut gun à 12 h 30;
- Coût: 25 \$ membre; 35 \$ nonmembre;
- Coût pour le souper : 30 \$;
- Location de voiturette à 12,50 \$ par personne;
- Înformation : Stéphanie Gracia au 418-392-6684.

2 septembre : tournoi Duo féminin

- Formules compétition ou participation;
- Mulligan à deux, départ shot gun à 11 h;
- Classes A (0-18), BB (19-23), B (24-27), C (28+), minimum 3 équipes par classe. Handicap obligatoire (le plus bas des 2). Le comité se réserve le droit de former les classes;
- Inscription et information au golf : 418-364-3434;
- Coût souper inclus : 45 \$ membre; 70 \$ non-membre;
- Date limite d'inscription : 30 août à 16 h;
- Ronde de pratique gratuite pour les gens de l'extérieur.

7 septembre : golf ou vélo de la Chambre de commerce

Président d'honneur : Gilles Arsenault, personnalité de l'année 2018;

- Golf: formule Mulligan à 4; départ à 12 h 30; coût de 100 \$;
- Vélo: départ du golf à 12 h 30 pour un circuit jusqu'au parc national de Miguasha avec une escale au fumoir Indian Bay; coût de 50 \$;

Information: 418 534-0050 reservation@ccbdc.ca.

Hockey BB

Samedi 24 août

Au centre Léopold Leclerc

Inscription au camp de sélection des Gladiateurs.

Les camps débutent le jour même. Inscription à votre association A obligatoire au préalable.

Information:

Facebook @hockeycc.baiedeschaleur

VIE COMMUNAUTAIRE

Traversée Desjardins



17 **août** : compétition de baleinières entre Charlo et Carleton-sur-Mer. Départ prévu à 9 h de Charlo (heure du Nouveau- La saison Brunswick) et arrivée au parc des débute Horizons vers 9 h 30 (heure du Québec) également le après un sprint final entre le Manoir Belle 11 septembre. Plage et Ecovoile.

6 bourses totalisant 3 600 \$ seront remises aux participants.

Information: 418 364-3204

Inscriptions au hockey mineur

20 août

Inscriptions à l'étage du centre Léopold Leclerc, le 20 août :

De 7 h 30 à 9 h 30

De 18 h 30 à 20 h 30

Des détails suivront sur la page Facebook @ahm.carleton pour les inscriptions entre le 21 août et le Î^{er} septembre.

Tarifs

Pré novice: 140 \$ Novice: 250 \$ Atome: 220 \$ Pee Wee: 230 \$ Bantam: 240 \$ Midget: 250 \$

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'ajouteront pour les inscriptions tardives, après le 1^{er} septembre.

Information: Valérie Poirier valerie 2411@live.ca

Un sondage visant à connaître les personnes intéressées à occuper un poste dans une équipe est également en cours sur la page Facebook : @ahm.carleton.

Inscription au patinage artistique

11 septembre à 18 h

À l'étage du centre Léopold-Leclerc.

- Patinage Plus (1 fois semaine) 120 \$
- Intégration junior (2 fois semaine)
- junior (2 fois semaine) 300 \$
- Intégration sénior (3 fois semaine)
- Sénior (3 fois semaine) 500 \$

À ses frais s'ajoute 40 \$ d'inscription à Patinage Canada et 60 \$ de frais de levée de fond (remboursable avec la vente de billets).



AVIS PUBLICS SOMMAIRES

Demande de dérogation mineure

Une consultation publique aura lieu le 9 septembre à la séance ordinaire du conseil municipal concernant l'immeuble suivant :

1051, rue sur Mer : Déplacement d'un bâtiment principal qui porterait ses marges de recul nord et ouest à 1,5 m chacune, alors que le règlement prévoit une marge de recul minimale de 6 m.

Avis d'approbation référendaire

Le 2^e projet de règlement suivant a été adopté le lundi 5 août dernier et peut faire l'objet d'une demande de participation à un référendum par les personnes habiles à voter :

2º projet de règlement 2019-336

Règlement modifiant le règlement 2009 -155 sur le zonage par l'agrandissement de la zone 130-Ha (rues Nadeau et Bélanger) et l'ajout de l'usage « maison mobile et unimodulaire » dans cette même zone.

Fabrique de l'église Saint-Joseph

Les vendredis à 19 h : bingo à la salle Charles-Dugas.

Clubs des 50 ans et plus

21 août à 19 h : bingo à l'OTJ

1^{er} septembre dès 10 h : portes ouvertes. Entrée à 10 ¢ et hot dog à 10 ¢, comme

dans le temps! Duo Gérald et Clovis à partir de 12 h. Information : Régent 418 364-6200, Lise 418 364-7413.



VIE ÉCONOMIQUE

Nouveau centre de conditionnement!

Le nouveau centre de conditionnement physique Multi forme BDC a pignon sur rue au 550, boulevard Perron, dans le vieux théâtre. Un équipe d'entraîneurs peut vous assister sur place dans votre programme de mise en forme.

Facebook: @multiformebdc



7e rencontre annuelle du numérique

Evénement au Centre des congrès de la Gaspésie, pour les professionnel(le)s des technologies de l'information et des communications et les acteurs du développement socio-économique régional qui sont familiers avec les outils numériques.

Coût : Inscription hâtive, au coût de 75 \$ + tx, jusqu'au 19 août. Par la suite, le prix sera de 100 \$. Suivez aussi le motclic #ProTIC19 dans les différents médias sociaux. Information: protic.ca



ACTIVITÉS CULTURELLES



RENCONTRES

PHOTO

GASPÉSIE



Du 5 août au 30 septembre à la pointe Tracadigash

 aCCCumulation de Michel Campeau, Bertrand Carrière et Serge Clément

Du 5 au 31 août au centre d'artistes Vaste et Vague

- Capital Camera Exchange Inc. –
 Anonymous Amateur and Professional Photographers (2015-2018) de Michel Campeau;
- aCCCumulation de Michel Campeau, Bertrand Carrière et Serge Clément.

Du 15 août au 16 septembre au parc des Horizons

• Croiser le temps : entre présent et passé (volet 2 du parcours Iran : poésies visuelles)

Du 15 août au 16 septembre à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

• Le livre photographique 2019 Photo: Guy L'heureux



CAUSERIES ESTIVAI



Les mardis et jeudis à 19 h 30 au chalet de la pointe Tracadigash

Contribution volontaire

Information: 418 364-3544

13/08 La réalité des colons acadiens au-delà du mythe | Allyson Blaquière

15/08 Vivre son identité acadienne | Pascal Alain

20/08 40 ans de théâtre, ça se fête! | Michel Morin et Mimi Allard

22/08 L'archéologie en Gaspésie : présences humaines vieilles de 10 000 ans Roland Tremblay

27/08 Sur une note trad' | Pierre-André Bujold et Jérôme Cyr, musiciens

29/08 Renversé de malheureuses histoires gaspésiennes | Michel Landry

03/09 La Gaspésie vue du ciel | Pierre Lahoud, historien et photographe

Cinéma en plein air—11 août à 20 h 30

Au parc des Horizons : comédie dramatique de Ludovic Bernard avec Jules Benchetrit, Kristin Scott Thomas, Lambert Wilson. La musique est le secret de Mathieu. Alors qu'un des cambriolages qu'il fait avec ses amis le mène aux portes de la prison, Pierre, directeur du Conservatoire National, l'en sort en échange d'heures de travail d'intérêt général.

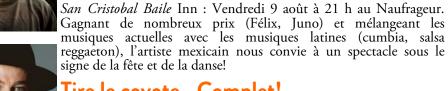


En cas de mauvais temps, projection à la salle Charles-Dugas, 47 rue Comeau. Contribution volontaire.

SPECTACLES

Billetterie: 418-364-6822 p. 351 ou quaidesarts.ca

Boogat





Tire le coyote—Complet!

Matière première: Dimanche 11 août à 20 h 30 au Quai des arts. Tire le coyote revient à l'essence même de la matière en présentant ses chansons en duo acoustique, avec Benoît « Shampouing » Villeneuve. Nicolas Gémus en première partie.



Simon Gauthier

Vagabond céleste: Dimanche 18 août à 20 h 30 au Quai des arts. Figure du conte au Québec depuis plus de vingt ans, Simon Gauthier raconte l'abandon, l'abondance et le succès d'un homme qui avait tout pour être heureux. Réel, intense et actuel, Pierrot le vagabond (un des deux Pierrots de la boîte à chanson à Montréal et auteur de la pièce *Le camionneur* que l'on retrouve sur le dernier album de Fred Pellerin) enlumine la conscience des gens qu'il croise.



Dévoilement du 19e festival La Virée

Mercredi 4 septembre à 16 h : Lancement de la programmation au Naufrageur.